

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-534 DU 08 DECEMBRE 2003
Portant nomination à titre Exceptionnel,
Militaire et Etranger dans l'Ordre National
du Bénin

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DE L'ETAT
CHEF DU GOUVERNEMENT
GRAND-MAITRE DE L'ORDRE NATIONAL DU BENIN**

- U La Loi N° 90-32 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU la Proclamation le 03 Avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 Mars 2001;
- VU la Loi N° 94-029 du 03 Juin 1996 portant réorganisation de l'Ordre National du Bénin ;
- VU le Décret N° 2003-209 du 12 Juin 2003 portant composition du Gouvernement ;
- VU le Décret N° 91-76 du 10 Mai 1991 portant nomination de Monsieur Grégoire-Gilbert GBENOU en qualité de Grand Chancelier de l'Ordre National du Bénin par intérim ;
- U les Décrets N°s 88-337 du 29 Août 1988 et 99-243 du 14 Mai 1999 portant nominations des membres du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;
- VU l'Extrait du Relevé des Décisions prises par le Conseil des Ministres en sa séance du Mercredi 27 Août 2003 – Communication N° 1080/03 ;
- Après avis du Conseil de l'Ordre National du Bénin ;

DECRETE :

Article 1er : Sont nommés à titre exceptionnel, militaire et étranger dans l'Ordre National du Bénin au grade de Chevalier pour prendre rang à compter du Vendredi 31 Octobre 2003, date de leur réception dans l'Ordre, en reconnaissance du rôle appréciable qu'ils ont joué

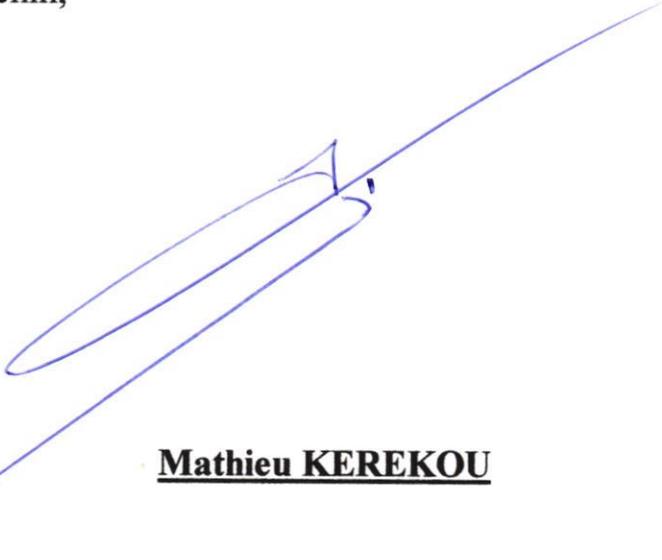
dans le renforcement des liens de coopération militaire entre la République Française et la République du Bénin, les Officiers Supérieurs dont les noms suivent :

- Lieutenant – Colonel VAIRELLES Alain
- Lieutenant-Colonel RUDI – DENCAUSSE Jean-Paul
- Capitaine de Corvette BAIN Alain

Article 2 : le présent Décret sera enregistré et publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 08 décembre 2003

Par le Président de la République,
 Chef de l'Etat,
 Chef du Gouvernement,
 Grand-Maître de l'Ordre National du Bénin,



Mathieu KEREKOU

Le Grand Chancelier de l'Ordre
 National du Bénin par intérim,



Grégoire-Gilbert GBENOU

Ampliatiions : PR 4 – AN 4 – CC 2 – CS 2 - HCJ 2 - HAAC 2 – CES 2 - MINISTERES
 21 – GCONB 20 – SGG 4 – DEPARTEMENTS 6 - DPE-DLC-INSAE 3 – IGE-CSM-
 DCCT 3 – BN-DAN-ONIP 3 –UNB-FASJEP-ENA 3 – JORB 2 – INTERESSES 3.